



Relais

Newsletter du

R P E

de la Communauté
de communes
Saint-Méen-Montauban

petite

Enfance

Agenda

Reprise des ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil reprendront sur l'antenne de **St Méen-le-Grand** le mardi **1^{er} septembre** et sur celle de **Montauban-de-Bretagne** le lundi **7 septembre**. N'hésitez pas à contacter l'antenne du RPE concernée pour toute demande d'informations ou d'inscriptions.

Date limite d'inscription à la journée pédagogique du vendredi 27 novembre :

Vendredi 30 octobre. Inscription au 02 99 61 74 14.

Ateliers motricité : animés par Mallaurie BODIN, éducatrice sportive.

À 9h30 et 10h30.

Lundi 21/09 à Quédillac.

Ateliers musicaux : animés par Solange LEVEUGLE, intervenante musicale. À 9h30 et 10h15.

Mardi 29/09 à Médréac (à l'Espace de Vie Sociale).

Vendredi 09/10 à la Chapelle du Lou du Lac (Espace Jacques Prévert).

Ateliers d'éveil musical : animés par la Compagnie L'oeuf et la poule. À 9h30 et 10h15.

Lundi 07/09 à Saint-Méen-le-Grand (Maison de la Petite Enfance)

Lundi 14/09 à Saint-Onen-la-Chapelle

Jeudi 24/09 à Saint-Maugan

Lundi 28/09 à Gaël

Vendredi 02/10 à Saint-Méen-le-Grand

Mardi 13/10 à Muël

Atelier arts plastiques : animé par Séverine ROBERT, plasticienne.

À 9h30 et 10h30.

Lundi 02/11 à Saint-Onen-la-Chapelle

Analyse de la pratique : animée par Séverine DAOUDAL, psychotérapeute.

De 9h45 à 11h15 (accueil à partir de 9h30).

Mardi 29/09 à Saint-Maugan

Lundi 12/10 à Boisgervilly

Jeudi 15/10 à Montauban-de-Bretagne

Jeudi 05/11 à La Chapelle du Lou du Lac

Lundi 09/11 à Médréac

Jeudi 12/11 à Irodouër

Soirée d'échanges autour de l'alimentation de l'enfant : animée par

Aude SALMON, diététicienne. De 19h30 à 21h30.

Mardi 03/11 à Montauban-de-Bretagne (Maison de la Petite Enfance).

Ateliers arts plastiques pour assistants maternels : animée par Séverine ROBERT, plasticienne. À 19h.

Mardi 06/10 à Saint-Méen-le-Grand.

INSCRIPTIONS

Tous les ateliers proposés sont sur inscription avec places limitées. Inscription au 02 99 61 74 14 ou par mail à petite-enfance@stmeen-montauban.fr.

Retour sur...

Les ateliers d'été

Des ateliers ont été proposés durant le mois de juillet sur 8 communes : des ateliers de motricité, autour du livre et de la nature.

Lors des ateliers « nature », les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ont pu composer leur « Land'art » à l'aide d'éléments naturels, fabriquer une mangeoire à oiseaux et déguster des eaux florales (la recette est à retrouver à la fin de la newsletter). La matinée s'est clôturée à chaque fois par des chansons et des histoires sur le thème des oiseaux.

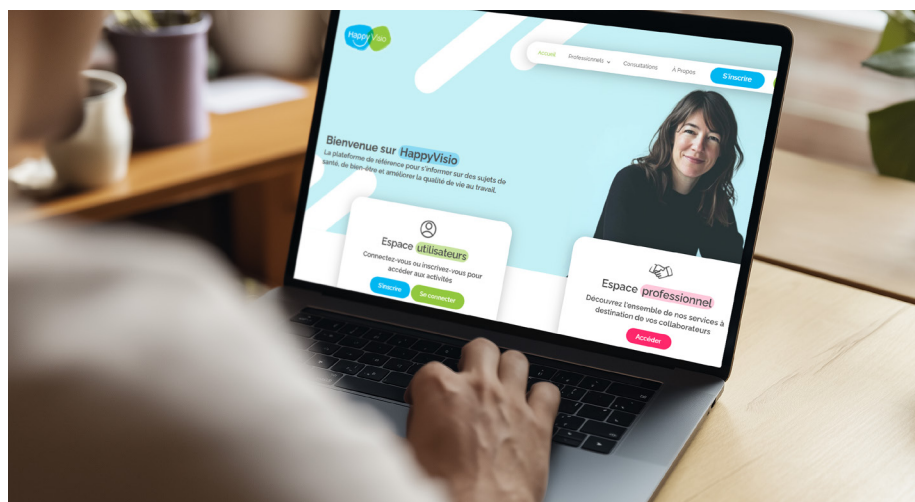
L'atelier de motricité a permis aux enfants d'expérimenter et de développer leurs capacités motrices grâce au parcours imaginé et proposé par Mallaurie.

L'atelier lecture a été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la médiathèque de Muël, tout en partageant un moment privilégié autour des livres, propice aux échanges et au plaisir de lire.



Zoom sur...

Happy Visio



L'Ircem prévoyance propose des visioconférences gratuites sur la plateforme Happy Visio, à destination de tous les salariés du particulier employeur et des assistants maternels, sur des thématiques « prévention santé » (bien être, activité physique, sommeil, mémoire, audition...)

Connectez-vous sur le site <https://www.happyvisio.com/> pour y accéder.

Les congés payés

Les congés payés des assistants maternels répondent à des règles spécifiques qu'il est essentiel de connaître pour assurer une relation de travail sereine. Acquisition des droits, prise des congés et modalités de rémunération... En un coup d'œil, retrouvez les informations essentielles pour bien comprendre leur fonctionnement.

Nombre de jours acquis

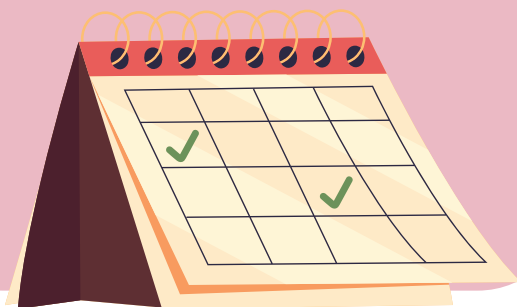
Sur une période de référence :

- Du début du contrat au 31 mai
- Ou du 1^{er} juin année N au 31 mai année N+1
- Ou du 1^{er} juin à la fin du contrat

Combien :

$(\text{nombre semaines travaillées} \times 2,5) / 4$
À arrondir à l'entier supérieur

Maximum 30 jours



Prise de congés

Dates des congés à fixer au plus tard le 31 mars de chaque année.

Plusieurs employeurs :

- Dates fixées d'un commun accord entre les employeurs
- À défaut d'accord entre employeurs, l'assistante maternelle fixe les dates

Un seul employeur :

- Dates fixées d'un commun accord entre l'employeur et le salarié
- A défaut d'accord, c'est l'employeur qui fixe les dates

1 semaine de congés = 6 jours ouvrables
(jours ouvrables : tous les jours de la semaine sauf le jour de repos hebdomadaire (généralement le dimanche))

Paieement des congés

Contrat sur 52 semaines

- Les congés payés peuvent être pris seulement s'ils sont acquis.
- S'ils ne sont pas acquis -> congés sans solde, à déduire du salaire du mois

Contrat sur 46 semaines ou moins

Deux calculs à comparer

Le dixième

Somme de tous les salaires bruts hors indemnité d'entretien et de repas de la période de référence / 10.

Le maintien de salaire

Exemple : $\text{nombre de jours acquis} / 6 \times \text{nombre d'heures hebdomadaires définies au contrat} \times \text{taux horaire brut}$.

Le résultat du calcul le plus avantageux est à rémunérer à l'assistant maternel.

Versement en plus du salaire, selon les termes du contrat :

En une seule fois sur le salaire de juin

En une seule fois au moment de la prise principale des congés,

Ou au fur et à mesure de la prise des congés

Sources :

- **Convention collective du particulier employeur : Art 48.1.1.1 / Art 102.1.1 / Art 102.1.2.1 / Art 102.1.2.2.**
- **Code du travail : Art L3141-5 / Art L3141-7.**

Activités

Créer son eau florale

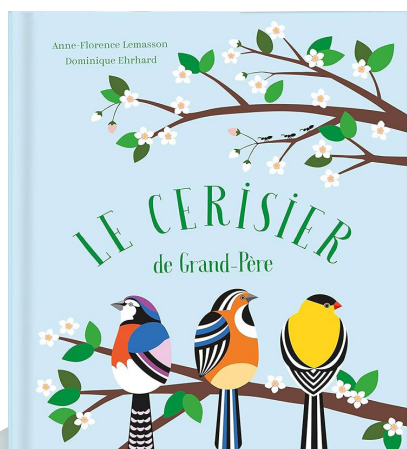
- 1) Portez de l'eau à ébullition dans une casserole.
- 2) Dès que l'eau est bouillante, retirez du feu et y mettre les feuilles de menthe fraîche, ou brins de lavande ou autre.
- 3) Laissez infuser 30 à 45 minutes. Filtrez.
- 4) Versez dans une bouteille. Laissez refroidir et mettre au réfrigérateur durant une nuit.

Bonne dégustation !



Le coup de coeur des animatrices

Anne-Florence Lemasson et Dominique Ehrhard ont conçu un très joli livre animé qui raconte l'histoire du cerisier de Grand-Père au fil des saisons. Grâce à un système de tirettes, on fait voler les oiseaux, éclore les oeufs, cheminer les fourmis... Un pop-up très coloré, plein de poésie qui ravira les petits lecteurs.



Le cerisier de Grand-Père, A-F. Lemasson et D. Bertrand

Relais Petite Enfance de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Manoir de la Ville Cotterel- Montauban-de-Bretagne
46, rue de Saint-Malo
02 99 61 74 14
petite-enfance@stmeen-montauban.fr

Les partenaires

